

PRESENTEVILLERS INFO



MARS 2024

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Le nettoyage de printemps aura lieu **samedi 06 Avril 2024**. Rendez-vous à 9h30 devant la mairie

Pensez à apporter vos gants, et un gilet de sécurité.

Une collation viendra clore la matinée.

Tous les habitants sont invités à participer

OPERATION BRIOCHES ADAPEI

Du lundi 08 au dimanche 14 avril, les membres de la Commission Communale d'Action Sociale vous proposeront des brioches en faveur de l'Adapei du Doubs - section locale de Montbéliard.

Les fonds ainsi collectés soutiennent le quotidien des personnes en situation de handicap.

Merci de leur réserver aux bénévoles votre meilleur accueil comme à l'accoutumée.

AFFOUAGES

Il est rappelé aux affouagistes qu'ils doivent informer la mairie lorsqu'ils ont terminé leur lot, et donner l'estimation du volume façonné : délai fin avril 2024.

INSCRIPTIONS A L'ECOLE

Pour la rentrée 2024, sont concernées :

- Les familles d'Allondans, de Dung et de Presentevillers qui ont un enfant né en 2018.
- Les nouvelles familles arrivant dans une de ces communes.
- Les familles extérieures qui demandent une dérogation.

1/ Chaque famille est invitée à envoyer à l'adresse suivante :

mairie.presentevillers@wanadoo.fr avant le 30 avril 2024

- une copie des pages des vaccinations du carnet de santé de l'enfant,
- une copie du livret de famille,
- un justificatif de domicile.

Un certificat d'inscription vous sera alors délivré.

2/ Les inscriptions se finaliseront ensuite à l'école de Presentevillers.

Pour ce faire, merci de prendre rendez-vous avant le 8 mai 2024 auprès du directeur de l'école au 03 81 92 36 89, ou par courriel à *ecole.presentevillers@ac-besancon.fr*.

VIVRE ENSEMBLE

Nuisances sonores : Rappel de l'arrêté préfectoral du 19 avril 2005.

« Afin de protéger la santé et la tranquillité publiques, tout bruit nuisant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit.

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers et utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi : **de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30**
- les samedis : **de 9h à 12h et de 15h à 19h30**
- les dimanches et jours fériés : **de 10h à 12h. »**

FRANCE SERVICES

Vous souhaitez renouveler votre carte d'identité ? obtenir un passeport ? demander une première carte d'identité pour votre enfant ?

Pensez à anticiper vos démarches avant les vacances ...

Les espaces France Services vous accueillent à :

Montenois : 4 place Toussaint Louverture 25260 Montenois 03 81 93 13 96
franceservices@montenois.fr

L'Isle sur le Doubs : 10, rue des Prés verts 25250 L'Isle sur le Doubs 03.81.92.99.91 ou 06.88.97.09.04
espacefranceservices@cc2vw.fr

ELECTIONS

Etes-vous certains de pouvoir voter lors des prochaines élections ?

En cas de doute, interrogez votre situation électorale sur service-public.fr

Comment vous inscrire sur les listes électorales ?

- + rendez-vous en mairie muni d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- + par courrier en adressant à votre mairie le formulaire disponible agréé disponible sur les sites interieur.gouv.fr ou service-public.fr
- + par internet en vous rendant sur service-public.fr